

# APOLOGIE

P O U R

Par les Ingenieurs & Capitaines Jean Heymens. Coeck,  
Henry Ianssens & Pierre Mercx.

DONNER SATISFACTION AU PUBLICQ.

C O N T R E

*Et sur le Libel diffamatoire mis au jour par le cosmographe Michel  
Florens van Langren sur la melioration de l'Harre de la Ville*

## D'OSTENDE.

DEDIEE

A Messieurs les Tres-reverends & Nobles les Ecclesia-  
stiques, & quatre membres de Flandre.



A BRUXELLES,

Chez *Gille Stryckwant* Imprimeur juré, à l'entrée de la rue  
d'Anderlecht, sur le Pont de Baert à la Presse  
d'Imprimerie M. D. C. LX.

## MESSIEURS,

**L**E Cosmographe & Mathématicien Michiel Florent van Langren passé quelque temps at divulgé certain Libel sur la melioration des ports de mer de Flandre, & particulièrement de celluy d'Ostende, & par ledict Libel vivement diffamé & touché la reputation de ceux qui ont eu l'employ à la melioration desdits ports, comme s'ils avoient dissipé volontairement & mal employé le Royal Tresor, nous estans du nombre d'iceulx & croyans avoir donné tousiours des marques & preuves signales de nostre preud'homme, & plusieurs fois en peril de nostre vie à la satisfaction de nos superieurs. Nous nous trouvons contraincts en l'essence de nostre honneur, & de ceulx qui pourroit toucher de verifiser nos bonnes & sinesces procedures par ceste apologie, affin que tout le monde puisse veoir que nous n'avons pas merité d'estre si injustement traitté de luy sans en avoir jamais donné le moindre sujet. Nous la venons offrir & presenter à vos Seigneuries Tres-reverendes Illustres & Nobles comme les plus interessés en ceste affaire d'autant qu'il s'agit du bien publicq de la Province, c'est pourquoy les prions Tres-humblement de l'examiner, & par apres donner leur sentiment lequel serons tousiours prests de recevoir de si bon cœur que nous sommes avecq toute sorte de respect,

## MESSIEURS,

*De vos Seigneuries Tres-reverendes Illustres & Nobles.*

*Tres-humbles & Tres-obeïssants Serviteurs.*

I. H. Coeck. H. I. Ianssens. P. Merckx.

Brux: ce 27. Juillet 1660.

Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, mostly illegible text at the bottom of the page.

Pointz que representent les Ingeniaires Coeck, Ianssens, & Mercx, sur le Libel diffamatoire & calomnieux dresse par Michel Florent van Langren, touchant le Port d'Ostende, & autres affaires y deduitz.



L y a plusieurs années que ledit van Langren dans une profonde oyiveté, n'a sçeutrouver autre occupation que celle de sindicquer & contreroller les ouvrages d'autruy, & nommement les resolutions prinfes au fait de la reparation & melioration des ports de mer, & des canaux pour l'augmentation du commerce & bien publicq en Flandres, sans que jamais il en ayt eu aucun employ, ny direction, ny veu mettre aucune de ses propositions en œuvre quoy qu'il en ayt tendu de tous ses efforts. Marque visible que ses advis n'estoient conformes à ceux de plusieurs autres d'experience, mais tenus pour extravagans, cause pourquoy il a vomy tant de Calomnies & blasmez tant de gens de biens par ses escritz, & particulierement par certain libel qu'il a mis n'augueres au jour intitulé *Briefve description de la Ville & Havre d'Ostende &c.* taschant de monstrier le tort qu'il pretend luy estre fait en ce qu'on a employé des autres qui (selon son dire) n'y entendoient rien, & ont ruyné le Roy, & mal employé l'argent de son Royal Tresor, & notamment à la melioration du port & Havre d'Ostende. Or comme cecy est esloigné de toute verité, & que l'honneur de plusieurs personnes Illustres & gens de bien en est grièvement blessé & interessé, & principalement des Ingeniaires susnommez iceux ont esté obligez en defence de leur honneur, & pour defabuser le monde & ceux qui pourroient avoir adjousté foy à ses Calomnies d'avancer ce que s'en suit.

Pour à quoy donner ouverture le Lecteur desinteressé est prié de prendre une reflexion particuliere sur le Frontispice de sondit livre, & la premiere Carte Imprimé au mois de Mars l'an 1650. ou il pose comme une verité infalible que doiz l'an 1625. il at proposé les moyens pour meliorer les quatre Ports de Mer de Flandre, & particulierement celluy d'Ostende es années 1625. & 1638.

Comme aussi qu'en l'an 1643. la demonstration par luy faicte en ce regard auroit esté veüe & approuvée par son Excecellence Don Francisco de Mello, par son Alteze le Serenissime Archiducq Leopoldo Guillelmo, Son Alteze Don Jean d'Austriche, & Son Alteze le Prince de Condé, comme aussi maintenant par son Excellence le Marquis de Fromista y Caracena.

De mesme que le principal fondement sur lequel comme sur un baze, il veut appuyer le bastiment de son desing, qu'il at de l'eau en la mer qui ne se bouge par son flux & reflux qu'il vante d'avoir verifié par la demonstration mise au dernier feuillet de sondit livre relatif à un autre auparavant par luy mis au jour & accusé dans icelluy comme aussi dans sa particuliere description du Canal de Marianne.

Car quant au Havre d'Ostende & ce qu'en depend de quoy il agit principalement dans sondit livre, c'est une chose bien estrange, & qui choque tout jugement qu'il se vouloit rendre necessaire pour sa melioration en un temps qu'icelluy navoit encor besoing d'aucun remede, à cause qu'il estoit alors aussi bon profond & navigable qu'aucun en tout le Pays-bas, & que sa deterioration orprisimes s'at commencé à decouvrir, lors que l'on at permis pour la seconde fois aux adheritez, aux trois poldres de Santvoorde & Audenbourg, de dicquer & boucher les trois Crecques principales, & ainsi soustraiçt son aliment necessaire qui fut quelque temps apres le depart de Marquis Spinola l'an 1628.

C'est pourquoy lefditz Ingeniaires ne peuvent comprendre comme il est possible que les Generaux & Gouverneurs du Pays auroient approuvé lefdits propositions, & notamment le Serenissime Archiduc Leopoldo, veu qu'apres la premiere ouverture en faite pour meliorer ce Port de mer par le Gouverneur de ladite Ville, & les Marchans traficquans ouy mesme les armeurs, pilotz, & batteliers, & au preallable, l'Admiral General de Mer de pardeça, dont on pourra en cas de besoing produire les verifications, l'on a esté environ de trois ans sans en plus parler jusques à ce que ledit Serenissime Archiduc estant informé que ledit Havre s'empiroit journelement, & ayant commandé aux Ministres de sa Majesté de l'informer à quoy il avoit tenu que l'on n'avoit passé outre à la melioration dudit Havre conformément à sa resolution en prinse & moyens en proposez: Il luy auroit esté respondu que les propositions extravagantes dudit van Langren avoient esté accompagnées des sollicitations & poursuites tant importunes qu'il avoit esté

impossible de mettre aucunes en execution tout le temps s'estant escoullé à les examiner jusques à ce que l'extravagance & impossibilite desdites propositions estant convainciës en une assemblée publicque audit Ostende au mois de May 1650. par devant les Commisaires au deputez de la part de sa Majesté, ou il s'est trouvé, l'on auroit commencé à passer outre à celle des autres Ingeniaires apres autres nouvelles informations & perquisitions prinse sur ceste matiere & avis sur ce rendus, ne pouvans cependant lefditz Ingeniaires avoir aucun appaisement ou fatisfaction de ladite approbation dont ledit van Langren, se vante au frontispice ou ingression de son beau traitté, que s'il pense en avoir tiré eloge verbal, comme il fait à croire d'aucun Prince ou Gouverneur, sans doute ils l'auront voulu flatter en son humeur chimerique pour se depestrer de l'importunité de sa poursuite & persuasions.

Ou bien s'il croid par le long silence desditz Ingeniaires avoir prouvé les propositions & moyens pour la melioration du Port d'Ostende tant de fois par luy avancées, & mises en publicq, tant par escrits & petits livrets, les portant & donnant non seulement aux Generaux & Ministres en ceste Ville, & au premier rencontrant comme les Charlatans font de leurs droguës, mais aussi envoyé en divers Pays & Estatz, mesme à sa Majesté & d'avoir decredité & refuté les moyens, & ce que lefditz Ingeniaires auroient proposez sur le mesme subject, c'est un tres-grand abus, car il ne leur eust jamais manqué de matiere pour le confondre s'ils en eussent fait quelque estime, mais ils n'en ont jamais fait de tout son dire, non plus qu'on fait d'un homme travaille d'une lyquantrophie.

Ce n'est aussi que donner quelque couleur apparante & trompeuse à ses propositions de dire qu'il les a fait censurer de quatre scavans Mathematiciens. Car (sauf leur autres qualitez) ils en jugent comme l'aveugle des couleurs, & si ledit van Langren eust sçeu trouver en sa faveur un ou deux Dicgraves, ou gens accoustumez de seicher des terres, & boucher des Canaux Maritimes, il auroit donné beaucoup plus de poïd & d'autorité à son dire qu'avec une douzaine de semblables Theoristes en ceste matiere, attendu qu'il y a bien de la discrepance entre une Theorie superficielle & une pratique solide emologuée & cognuë.

Quant à la vantise d'avoir exposé & mis en depost la somme de six cens florins pour celluy qui le scauroit confondre en ses propositions touchant ledit Havre, & que personne ne luy a osé contredire, & que par la ils auroient confessé en leur cœur, que ledit van Langren avoit raison, comme *qui tacet consentire videtur*, il ne doit doubter qu'on n'estoit en paine de refuser son

4  
desseing, & demonstrent la fausseté d'icelluy si ont eut eu assurance en quelles mains ladite somme estoit, & auquel juge il s'auroit soubmis, attendu que ladite somme n'estoit qu'en apparence & mal presté, ayant prié Messieurs les quatre membres de l'avancer en son nom à bon compte des assignations qu'il avoit à leur charge, & qu'on cognoist la personne pour estre amy de ses opinions & disputes sans fin ou prouffit, s'y avant qu'il presume d'avoir les sciences tout seules, & que personne ne les entend mieux que luy, ou au contraire le moindre des trois susnommez est capable pour luy monstrent son tort, outre ce que par semblables declamations & vantises qui ressemblent plustost la Philaphie des Charlatans que d'un homme prudent, il voudroit rendre ses propositions plus recommandables, la ou ayant neantmoins passé par l'estamine de l'experience journaliere des gens scavants & pratiquez des lieux mesmes de leurs domiciles & naissance elles se sont trouvées & jugées absolument absurdes & impracticables.

C'est une grande imposture de dire que le Sr. Commis Roberti a fait signer de quelques jeunes Ingenieurs certain acte de la melioration dudit Havre conforme à son dessein, & qu'ils seroient allez avec le Bourgeois Borm, & le Pensionnaire Tristram de Ministre à Ministre, blasmer & crier d'une voix contre ledit van Langren, au moins qu'il les nomme, car lesdits Ingenieurs n'en sçavent parler du tout, mais bien confessent qu'estans appellez pour la dernière fois on leur demanda s'ils n'avoient conçu quelque chose de meilleur que de ce qu'ils avoient fait & dressé cy devant avec des autres experimentez en ceste matiere. Sur quoy ayans affirmé que non il fut resolu de passer outre avec leur dit dessein, lequel aussi a esté conforme à celui dudit Gouverneur & autres gens pratiquez dans Ostende.

Il n'a pas esté trop bien informé de ce qu'il dit que le Gouverneur & Magistrat d'Ostende, auroient (induits par l'Ingenieur Janssens, voulu porter le Serenissime Archiducq Leopold de inonder quelques terres du costé de Santvoort & Steene, pour par ce moyen approfondir le Havre, & ainsi ledit van Langren pouvoit bien avoir espargné sa peine de s'y avoir opposé, & d'en advertir sadite Alteze Serenissime & le Conseil, comme il dit avoir fait, & ce en toute haste, aussi gravé les Cartes Figuratives, veu que sur l'avis d'un seul on ne change pas facilement un affaire de si grande importance comme il s'imagine, & que c'estoit plus pour monstrent que par ce moyen encore qu'il est rude, le Havre devoit esperer plustost melioration comme d'effect,

5  
d'effect, que par les escluses imaginaires & non praticables que van Langren a toujours presché & presche encores; Car l'experience monstrent tous les jours en divers lieux le contraire.

Et au regard de ce qu'il dit avec tant de bruit, & qu'il pose pour fondement de tout son affaire, comme un pilier soustenant tout ledifice qu'il y auroit de l'eau en la mer qui ne se bouge par le flux & reflux, afin de donner couleur à ses escluses & dicquages, & de faire incliner les interessez à prendre son party, lesdits Ingenieurs disent qu'il leur est facile de renverser ledit pilier, & faire cheoir tout ledifice de fond en comble, & par consequent faire veoir que lesdites opinions sont absurdes frivoles & Chimeriques, & cela pour les raisons suivantes.

#### P R E M I E R E M E N T.

**S**IL'eau a basse Marée demeure immobile, & que le flux vient comme un jeu de Carte par tendres pellures jusques à la haute Marée, & qu'elle se retire de la mesme maniere, il s'enfuit que tout corps flottant en la Mer, dont la superficie vient egale avec l'eau de la basse Marée, & le reste du corps dessous l'eau, comme par exemple une vessie pleine de vent avec un contre-poid de plomb au bout aussi pesant que l'eau qu'elle occupe, & mise dans l'eau tellement qu'elle ne s'enfonce, ny flotte, ains seulement par la superficie icelle ne se doit bouger par le flux qui dure six heures, mais se devoit trouver apres le reflux au mesme & premier lieu ou elle a esté mise, ce que neantmoins n'est pas, & les pescheurs de mer gens grossiers & rustiques sçavent bien mieux le contraire, & le cognoissent par leurs filets qui vont au fond de la mer à 16. & 20. toises de profond.

De même si un tôneau ou quelque corps roulât un peu plus pesant que l'eau tellement mis en balance avec l'eau qu'il ne fait que toucher le fond, & que par tant soit peu de mouvement il se bouge, & ainsi mis au fond de la mer aux emboucheures de bras de mer, ledit corps ne se devoit en aucune maniere bouger par le flux & reflux, selon le dire dudit van Langren, mais se trouveroit audit lieu apres le reflux ce que jusques à maintenant personne n'a veu arriver, mais changera de place si avant que le flux le poussera encores qu'il soit mis à cent pied dessous l'eau.

Il s'enfuit encores de l'opinion dudit van Langren que le flux & reflux n'auroit jamais fait aucun bras, canal, crecque, ny port de mer par inondations plus profond que l'eau qui se trouve à basse Marée, d'autant que les eaux qui demeurent apres le reflux à basse Marée ne se bougeant, ne peuvent faire aucun creux, dont neantmoins le contraire est evident & commun à tout le monde.

On void aussi que quand les fleuves passent par dessus des glissoires faites pour empêcher leur rapidité, ou pour s'en servir aux moulins que l'eau y passe avec une grande vitesse jusques à ce qu'elle soit passée, & s'ayt cōmuniquée avecq l'eau profonde derriere la glissoire. Si maintenant les propositions dudit van Langren estoient veritables, l'eau ayant passée ladite glissoire devroit tousiours continuer son cours, aussi rapidement que quand elle passoit la glissoire, à cause que selon son dire les eaux doivent passer par dessus la superficie de celle qui est fort profonde derriere ladite glissoire par une pellure, aussi espaisse qu'elle at eu passant sur icelle glissoire, ce que toutefois l'on ne void en nulle part.

De plus un grand vaisseau mis sur son ancre à basse Marée ne se devoit bouger à l'instant du flux, d'autant que si l'eau du flux ne vient que par tendres pellures, elle ne peut avoir la force de le bouger audit instant, pour estre ledit vaisseau quinze ou vingt pieds dans l'eau, mais on void le contraire, & que ledit vaisseaux aussi tost qu'on peut appercevoir le flux se bouge, quoy que les vents luy soyent quelques fois contraires, marque visible que toute l'eau se bouge, & qu'elle ne demeure immobile comme van Langren a songé.

Il seroit contre la nature des eaux de mer qu'elles laisseroient marcher par dessus soy l'eau de flux & reflux sans se bouger, puis qu'on void clairement que c'est element, s'incorporant marche ensemble jusques au fond, autrement elle ne scauroit faire, ny causer des creux, ny profondeurs qu'elle fait au long des costes, & contre toute sorte d'ouvrage maritime, & si quelques fois de 10. 20. 30. 40. 50. & plus de pieds dessous l'eau de la basse Marée ou son cours est aussi violent qu'elle emporte la puce si elle n'est fort bien pilotée, ancrée & chargée.

Ou autrement encores pour luy donner la mesure toute plaine par une dem-

monstration d'une grande escluse retenant une riviere ou courant, on void pendant que les ventailles sont fermées que l'eau derriere icelles se tient fort calme sans cours, laquelle apres que les ventailles seront un peu ouvertes, ne prendra son cours si viste que celle qui passera par les ventailles, mais irat vingt ou trente fois plus lentement, dont on ne scauroit autre raison, sinon que la masse d'eau marche ensemble, & non pas par dessus celle d'apparavant comme van Langren dit & soutient.

Il suit encores du dire dudit van Langren que si un eau court dans une autre par mesme largeur, mais double en profondeur, elle doit alors tenir sa rapidité comme auparavant d'autant qu'elle doit marcher sur le dos ou superficie de l'autre. Ce qu'aussi ne se void jamais, mais le contraire est evident sçavoir que l'eau marche la moitié plus lentement, ou il fait profond qu'apparavant à cause de l'incorporation, & qu'en une minutte de temps il y passe autant d'eau, ou il fait profond allant doucement qu'il y passe d'eau en une minutte avec vitesse, ou il fait la moitié moins profond, comme on void dans les rivieres de la Meuse, Mouzelle, & le Rhin, ou il y a des endroits qui n'ont que deux à trois pieds d'eau, ou elle vat avec grande rapidité & vitesse, quoy qu'il y a de largeur comme autre part, mais es endroits plus profonds, elle vat plus lentement à l'advenant de la profondeur, si bien qu'il y a des places tellement profonds que le cours est si lent qu'il n'est possible de descendre sans assistance des chevaux ou des hommes, & ainsi il est tres-evident que cest eau ne marche pas sur le dos ou superficie l'un de l'autre comme ledit van Langren s'at imaginé arriver en la mer par le flux & reflux pour donner couleur à son dire, & à ses propositions, & pour faire croire que c'est par les effects des escluses qu'on doit approfondir ledit Havre, & à dicquer des terres inondées, ce qu'est entierement faux, absurd, & basti sur des suppositions abusives.

Pour venir donc aux moyens par luy avancez pour meliorer le Havre dudit Ostende. Ils consistent en trois nouvelles inventions ou plustost opinions, quoy que fausses erroneuses & impracticables aussi bien que le susdit fondement, sur quoy il soutient estre fondé le principal de cest affaire.

L'une est denottée en la Carte nu. 3. au moyen d'une dicque rouge estacade ou palifade au lieu de la jaulne, laquelle selon qu'il dict pouroit servir d'une magnifique quay contre la Ville pour attacher & descharger les navires.

Vieres, & cela ne seroit pas contre les reigles de la fortification, comme la jaulne, l'eau sortant du Havre presseroit entre les deux testes ou cattayes comme par un entonnoir, & seroit en brief déloger le bancq.

Son opinion seroit plausible s'il eust fugeré & persisté conjointement estre necessaire la dicque jaulne, & au lieu d'une adverbative usé d'une copulative faicte d'une aultre matiere que par planchettes, d'aautant qu'il n'y a personne qui ne confesse que tant plus que ledit Havre est reserré des deux costez, tant plus grande operation doibt elle avoir à son flux & reflux, qui est l'unique but à quoy tous ceulx qui ont eu d'employ en cest affaire ont toujours visé.

A quoy rien ne peut contribuer ladite dicque rouge seule veu que du costé D'oost le Havre demeureroit ouvert comme auparavant attendu que louvrage par planchettes par luy proposé ne pourroit subsister ny durer trois jours, & que ceste immense largeur cause qu'au reflux les eaux sortent sans faire aulcun effect qui est l'unique maladie de ce corps à laquelle il est besoing de travailler d'ailleurs, on ne doibt pas icy disputer si cette dicque ou pilotage est prejudiciable aux reigles de la fortification, veu que ceste question cesse par l'entiere & plaine satisfaction que l'on en a donnée en ce regard avant de commencer cest ouvrage ce que l'on presente iterativement de faire en tant que de besoing.

Et moins, agit on pour avoir un magnifique quay car celluy qui y est aussi bon & suffisant que l'on en trouve en tout le Pays-bas sans qu'il est besoin de faire encor un aultre quay à cest effect, & des despens inutiles de plus de cinquâte mil florins, de quoy neantmoins il coulpe si insolemēt les remonstrans.

Il pose aussi que c'est ouvrage garantiroit & couvrirait les contrescarpes de la Ville contre les furieuses attaqués & tempestes du Nort, & qu'un naviere entrant avecq orage, s'arresteroit aussi plus aisement, & avecq moins de danger contre la dicque rouge que contre la jaulne.

Au regard du premier poinct son soing est superflu par la garantie de cofres capable pour illuder & rendre vains les efforts des vagues de la mer, & de tout temps trouvez suffisants pour garder ladite contrescarpe.

Con-

Consideré aussi que ladite dicque rouge au moins de cinquante mil florins n'en scauroit estre faicte, & que l'on est prest de verifiser qu'avecq une despence de six mil florins seulement, on obtiendrat le mesme effect, & que par le mesme moyen on en fera desloger le bancq par luy mis en avant, & que ce sera alors, qu'a veué d'oeil on verra leau sortir par l'Havre pressée entre deux testes comme par un entonnoir, au second point il se mesprend & donne quant & quant à cognoistre son ignorance sur la scituation, l'entrée & profondeur du Havre, à cause que l'entrée d'icelluy est du costé de West, & que du costé D'oost le bancq qui traverse l'embouchure de l'Havre empesche que les navieres n'en peuvent que fort rarement entrer combien encores que petites, & avecq une vent de bize.

Estant aussi chose notoire & trop vulgaire aux gens de mer qu'a l'entrée des navieres dans le Havre que les pilotz se doivent Gouverneur, non selon leur bon plaisir, mais selon la discretion du vent, & le flux de la Marée qui entrant du costé de West, se vient en droicte ligne rendre allencontre du pilotage du costé D'oost, & mene avecq soy tous les navieres qui entrent desquelz cy-devant à faulte dudit pilotage, on a veu perdre une grande quantité, & ainsi patir naufrage dans le port.

Les ulterieurs benefices par van Langren mis en avant au regard des gens de mer, & la conservation des droicts de sa Majesté n'en font d'aucune consideration à cause qu'ils y sont trop esloignez du quay & porte de la Ville, & que toutes les navieres qui entrent & sortent se doibvent tousiours rendre en lieu de seureté, & hors de peril, à quoy est destiné le quay, ou au contraire devant ladite dicque, ils seroyent continuellement exposez à la mercy du vent & tempestes.

La seconde invention est au moyen de la dicque jaulne ou petite muraille de bois qu'est un ouvrage des planches pilotées de pied droit l'une contre l'autre sortant quelque pied de hors, & ce par des desgrez ou bancqz l'un apres l'autre, allant en haulteur comme un amphitheatre romain au mesme lieu ou maintenant est faicte la dicque de facine fugerée par les remonstrans, laquelle à son dire auroit faict les mesmes effets comme il s' imagine, ce qu'est entierement abusif, car en premier lieu l'on ne scauroit empescher que ces planches ne soyent emportées en peu de jour par le flux & reflux, & ainsi le tout rendu inutile, car la profondeur qu'il pretend faire audit Havre

vien.

C

viendrat plus profond contre lesdits planches qu'elles ne seront longues lesquelles pourtant ne pourront subsister, ny résister contre un element si fort & furieux, ainsi le premier rang d'icelles planches se renversera dans leau, encores qu'elles demeurent à moitié en terre, & le second plus facilement d'autant qu'elles seront moins profond en terre comme aussi le troisieme, & consecutivement le reste ce que personne ne peut nier, estant tres-constant qu'en une seule Marée le tout peult estre emporté, oultre que c'est ouvrage inutile, & jamais ouy ny practiqué, auroit esté entierement la ruine des navieres, qui ne pourroient manquer d'estre poussez par les grands vents avecq haulte Marée la dessus, & se renverser par le reflux, comme on a veu souvant arriver dans le mesme port sur la teste, avant que ce pilotage fut fait, raison pourquoy ladite proposition a esté publicquement rejetée & chissée de tout le monde.

La troisieme & derniere intention sont les demy escluses notées en la premiere Carte nu. 1. & les dicques qu'il pretend de faire pour mettre à secq les terres inondées à l'entour de laditte Ville lesquelles ne sont pas des remedes suffisants, & proportionnez à un port de mer de semblable grandeur, ou il faut applicquer la bride conforme à la bouche du cheval, & des plus forts que par des demy escluses qui n'osteront jamais le fond du port, comme se fait maintenant es lieux ou on a fait ledit pilotage & facinade.

Car les escluses ne sont que pour des petits ports de mer, comme par exemple le Havre de Nieuport & Dunquerque, dont les lits de l'un ou l'autre au fond ne sont larges qu'environ 60. pieds, & non pour celluy d'Oostende, dont le lit contient en largeur entre cinq & six cent pied, plustost plus que moins, en quoy il faut qu'il confesse, qu'il s'est mespris, ou bien qu'il advoué comme il est veritable, qu'il n'a jamais fait faire des escluses, ny veu leurs effects.

Lesquelles consistent en recevoir & loger aultant d'eau avecq le flux de la mer qu'elles peuvent engloutir à proportion de leur grandeur pour par apres au plus bas du reflux de la mer les descharger, & par ce moyen approfondir & escurer le Havre des immodices y aménées.

Estant certain que lesdites demy escluses l'une à mettre en la carreye derriere l'Eglise, & l'autre en la Gaveloose Crecque ne pouvants estre que de

15. à 20. pieds d'ouverture ne scauroyent jamais recevoir au temps du flux la quantité de l'eau necessaire pour inonder le grand estendu du pays, avecq ses Crecques, ny le couvrir de 3. à 4. pieds d'eau comme il arrive souvent maintenant par les doubles Marées & grands vents de Nort West, & par consequent ne peuvent rendre par le reflux que ce qu'elles auront reçu par le flux que sera peult estre la vingtieme partie de ce que maintenant entre, & forte par ledit Havre, ainsi qu'il est tres-constant que le remede à faire aux ports de mer par des escluses, & de dicquer les terres inondées ne sert que pour des petits ports, & non pas pour des grands ports comme celluy d'Oostende, ou elles luy feront perdre son aliment, veu que le contenu d'eau desdites escluses, reduist à la largeur dudit Havre ne pourra subvenir à un pied d'eau de hauteur pour l'escurer, qu'aussi ne sera de longue durée attendu ce peu de quantité qu'en doit sortir, oultre le grand inconvenient que lesdites escluses causeront, qu'en peu d'années les Crecques se trouveront remplis par la retention des eaux, pendant qu'elle sera arrestée par les escluses pour attendre la basse Marée, lors qu'il ny aura plus de melioration à esperer de ce costé-là.

Monstrant assez qu'il na pas pris reflection sur le fait & gouvernement des eaux de flux & reflux, & que la largeur & profondeur des Crecques se forment tousiours à l'advenant de la grandeur, & estendu de leur pays qu'elles inondent, demcurants en estre jusques à ce, qu'à la longue les terres se haussent par l'immondice que le flux amene, ou qu'on commence à dicquer partie d'iceulx comme on a tousiours veu arriver en ce Pays-bas sans qu'il est besoing de feuilleter aux livres, ny demander aux estrangiers comme cela se practique ailleurs le pouvant veoir es poldres à l'entour d'Anvers, & en Flandre, & entre aultres, en celluy d'Oostweel, Wilmerdoncq & Kieldrecht, qui ont eu des Crecques qui au commencement de leur inondation sembloient n'avoir du fond avecq une largeur immense, & notamment celluy d'Oosterweel, & Wilmerdoncq proche le Fort de la Croix, & celluy de Kieldrecht, au Fort de la Perle, & au Poldre van Namen nommé Saffingen, lesquelles se sont amoindry peu à peu à l'advenant qu'on a osté leur aliment par les dicques qui de temps à aultre ont esté faites pour dicquer les terres interieurement de maniere que quelquns d'icelles perdent leur nom & à la fin demeurent seiches.

De mesme le voit on arriver devant la Ville de l'Escluse en Flandre, ou

la riviere de Swyn n'est si profond, qu'elle souloit estre, & ce depuis qu'o a fort dicqué interieurement au pays, & que l'eau qui souloit passer & repasser pardevant la Ville, & à l'entour de la demeure partie fermée dehors.

Ainsi arriveroit il devant Anvers à l'escault, en cas qu'on voudroit ferrer partie de la riviere dehors & d'empescher que le flux ne vient que jusques à S. Bernard plus proche ou plus arriere, ou biē par le dicquage des poldres s'il y en avoit à dicquer aux environs de la, que tout le monde doit confesser, ne soit que quelqu'un voudroit faire le testu.

La preuve outre ce en a esté remarquable pendant l'absence du Marquis Spinola au siege de Breda qui entendoit ceste affaire aussi bien que qui ce fut, lors que le Gouverneur d'Ostende Montero avoit consenty & permis de dicquer le poldre de Santvoorde, par ou ledit port perdoit beaucoup de l'eau par le flux & reflux de la mer, tellement que le port se remplissoit visiblement, de maniere que ledit Sr. Marquis à son retour dudit siege, s'y transporta avecq plusieurs aultres de la Cour expressément pour en faire visite, & trouvant ledit Havre fort changé, & à basse Marée secq proche le quay, ou peu devant avoit allé au fond par malheur un grand vaisseau de mer, dont on ne voyoit que le mast pour la grande profondeur qu'il y avoit avant le dicquage, icelluy Seigneur faché de ladite dicquage commanda audit Gouverneur de l'ouvrir pour par la rendre l'eau qu'on avoit osté audit port, mesmes d'y demeurer nuit & jour avecq menaces de la mort, jusques à ce que le tout seroit ouvert comme il avoit esté auparavant, ce que causa que par regret, il mourut peu apres, & que ledit Havre reçeut tel changement, & melioration qu'il fut remis au mesme estat qu'il avoit esté du passé, ainsi qu'il est tres-manifest que c'est par la quantité de l'eau, & en estroitissant le Havre qu'icelluy doit estre melioré & entretenir en sa profondeur, & non pas par des dicques & demy escluses comme dit van Langren.

Les moyens proposez par lesdits Ingeniaires, & tous les experimentez pour meliorer ledit Havre, n'estoit rien de nouveau, mais seulement de continuer la dicque ou facinade fortifiée par un pilotage, ainsi qu'elle avoit esté commencée passée longues années au commencement du Havre du costé d'Oost, ou l'experience at appris & monstré en quelle maniere ledit port demandoit sa melioration, & comme il ny a meilleure maistresse que l'experience on ne pouvoit manquer de suivre une chose servante d'exemple, &

de

de bonne preuve (& par provision la poursuivre jusques au ponton, & si avant que les deniers à ce destinez le permettoient, si on eust continué ladite dicque jusques à la dicque verte, selon la resolution en prinse pour en avoir entier effect, ainsi qu'on a procuré au plus grand bien du port & contentemēt d'un chascun. Quoy que ledit van Langren l'ose blamer & semer par tout le monde, mesme jusques en Espagne, Allemagne, & Italie, que le tout ne vaut rien, & que les deniers du royal tresor sont mal employez, mais à tort, veu qu'on at depuis trouvé un approfondissement, de 3. à 4. jusques à 16. & 18. pieds es lieux, ou ladite dicque & pilotage at esté fait.

C'est aussi une grande imposture de dire qu'on at voulu consumer trois cent mille florins en la melioration dudit port, & que déjà jusques au ponton on auroit exposé huitante mille florins, car quant au premier, il est faux, & quant au second, il n'at cousté que 34299. florins 10. soulz, comme il appert par la passée publicque qui en at esté faite au Conseil de Finances au mois d'Octobre 1654. au lieu de 80000. florins comme ledit van Langren diēt, & affirme pour une verité, ou il at manqué de bien adresser, comme à tous ses autres inventions & discours.

Qui doute que ledit van Langren n'est possédé d'un esprit de contradiction, & qu'il veut maintenir ses opinions contre tout le monde soit à droict ou à travers? veu qu'il ose dire effrontement au cinquième feuillet du petit livre imprimé l'an 1650. que ledit Seigneur Marquis auroit aussi contredit à lesdites propositions, seulement pour avoir donné trop de credit aux Ingeniaires qui luy conseilloyent de faire lesdites inondations pour meliorer ledit Havre, signe d'une grande ambition, & presomption qu'il at de soy mesme, & qu'il veut tout emporter, & ne ceder à personne, ny à l'experience mesme.

Il est aussi insupportable de dire que le feu Sr. Kesselaer surintendant des ouvrages des Pays-bas auroit consumé mal à propos deux millions à la l'havre de Gravelinges, & que pour empescher plus grand dommage sur le rapport dudit van Langren on auroit laissé lesdits ouvrages, veu qu'on le pretendoit entretenir par des escluses comme ledit van Langren veut que le port d'Ostende le soit, & non pas par inondation, car on auroit dicqué les terres d'allentour de la, mais faute de moyens, & à cause de la guerre & autres accidens, cela n'at eu le succes désiré.

D

Et

Et on s'estonne qu'il ne dit le mesme du nouveau Canal entre le Rhin & la Meuze au pays de Gueldre commencé l'an 1626, lequel n'at eu aussi aucun succés apres qu'on y avoit employé beaucoup d'argent, mais il n'en parle pas d'autant peut estre à cause qu'il y at eu quelque employ comme l'on peut veoir par la carte figurative qu'il en a fait.

Il pretend aussi d'avoir prophetisé le malheur arrivé au Pays-bas en divers endroits, & entre autres la perte de Boissleducq, Courtray, Hulst, & Mardicq, à cause qu'on n'auroit voulu suivre son Conseil, ny faire les forts & rivieres es lieux par luy proposez à la defence desdites places, il est permis à un chascun, selon sa capacité d'avancer des moyens plus convenables pour la conservation du pays, mais c'est une sottise de croire que les bons & mauvais succés de la guerre dependent absolument d'un Fort, Ville, ou Riviere, attendu que par experience journaliere en ces dernieres guerres on a veu que l'un ny l'autre ne fait rien ou peu, quand les armées excèdent jen nombre, outre la disposition divine qui surpasse l'industrie humaine, & ainsi il a tort de jeter la faute sur les espauls de six ou sept flamens qu'il dit bien cognoistre lesquels apparamment seront ceux qui auront esté contraires à ses propositions, car au regard des autres, il n'en peut juger pour n'avoir jamais esté à la guerre ny la pratique qu'alentour de Bruxelles, ny se trouvé aux rencontres dangereux, ny senty des coups, ou on apprend la différence qu'il y a d'en juger à la table parmy les verres ou aux occasions.

Il parle dans tous ses escrits comme un desesperé qui n'at aucun soucy ny vergoigne, si c'est par ce qu'on n'a fait aucun cas de toutes ses propositions, ny practiqué aucun de ses desseings, il a grandissime tort, car il se devoit contenter d'avoir fait son devoir, & de laisser faire le reste à ceux qui sont commis à la direction des affaires publiques sans se rendre necessaire avant le temps, & sans besoing comme il a touliours fait, & encores en plusieurs autres choses qu'il n'entend non plus que ceste matiere de meliorer les ports de mer.

Lesdits Ingeniaires n'auroient fait aucune contestation en cas que leurs opinions auroient esté contraires l'une à l'autre se trouvant assez deschargez en leur conscience, quand ils donnent leur advis en homme de bien, & en suite de leur serment, leur estant indifferent, si par apres on les execute ou point, mais ils sont tous tombez d'accord par un jugement entierement libre, & sans passion, & sans pretension d'en avoir aucun employ:

comme van Langren devoit avoir fait, & doit faire dorenavant, s'il ayme son repos, & celluy de son prochain, & laisser faire chascun sa fonction comme on luy laisse la sienne es speculations lunaires.

Il monstre comme au doit qu'une partie de sa rage procede du mauvais payement de son gage, nonobstant ses bons & longues services, & de ce qu'il s'imagine que tous les Ingeniaires contraires à son opinion sont des ignorans, & qu'il n'y a pas un de ceulx qui mangent le pain du Roy qui rend si bons services, & qui ayt subministré tant de moyens & inventions pour le bien publicq, & conservation du pays & Royal service que luy, quoy que jamais on n'a veu mettre aucun en practique, certes s'il n'a pas avancé d'autres meilleurs que celluy de la melioration du port d'Ostende par planchettes, des inventions pour garantir les Villes de Courtray, & Hulst, & les broüettes armées de mousquets qu'il vouloit que les Soldats portassent comme des raguiseurs de coulteaux par les rués, pour faire produire l'effect d'une multitude par un petit nombre (estant ceste histoire assez cogneuë à un des trois Ingeniaires, il fault avoüer qu'il ne merite pas meilleur payement, car ce ne sont que des sottisses, songes & reveries.

Lesdits Ingeniaires croyent aussi que quand les moyens permettront de passer oultre avec le reste de ladite dicque ou autres ouvrages que la commission ne sera pas à luy donné, ny quil sera employé pour des-faire la dicque & pilotage jà faicte comme il presume que sa Majesté fera faire pour ne point mal employer pour la deuxieme fois, l'argent de son Royal Tresor à la honte desdits Ingeniaires, comme il dit, puis qu'au contraire les deniers ont esté bien employez, & menagez plus que ledit van Langren ne scauroit faire, & ne ferat en toute sa vie.

Estant assez notoir à tout le monde le peu de conduite, & experience qu'il at en semblable matiere, dont passé quelque temps, il a donné une preuve toute evidente au regard du nouveau Canal entre Bruxelles & Hal, ayant fait lever le premier pæellet de terre au Serenissime Archiducq Leopolde proche de ceste Ville, sans sçavoir, ou il devoit sortir avecq ledit Canal, & si on y devoit faire des dicques pour tenir l'eau sur l'Horison ou il estoit, ou y fosloyer pour la trouver, dont un des trois Ingeniaires susnommez est tesmoing oculaire.

De mesme aussi en l'an 1658. lors qu'il fit des grands debvoirs pour inonder une grande partie de ladite Ville à la portè de Flandre pour asseurer la place d'attaques sans besoing & necessité, ny considerer l'incommodité que le peuple en debvroit souffrir par l'escharceté de la moulture en cas d'une grande seichereffe par tant de monde refugié, oultre que dudit costé il ny avoit des attaques à craindre pouvans tousiours faire l'inondation quant on en seroit pressé, cause pourquoy il ne l'at sçeu effectuer.

De mesme estoit est ce que cy-devant il at avancé pour empescher l'inondation accidentelle de ladite Ville n'ayant sçeu comprendre ce que l'Ingenieur Francquart avoit reservé en soy sur cette proposition, dont l'un desdits Ingeniaires (disciple dudit Francquart) donne audit van Langren l'explication qu'il at désiré, ayant fait veoir que cela se pourrat faire en une autre maniere moings fraieufe & plus commode que luy van Langren avoit propolé sans incomoder le Canal d'Anvers, au contentement de ceux du Magistrat, & ce pour la somme seulement de 20. mille florins, au lieu de 100000. qu'il y vouloit employer.

Il at donné pareille preuve autrefois à Dunckercke l'an 1639. au mois d'octobre du temps du Marquis de Fuentes Admiral de la mer, lors qu'il soustient, & persuada que les vaisseaux de la Flotte d'Espagne qui y estoit voisine ne se pouvoient mettre, ny tenir soubz Mardicq d'ou est ensuivie la ruyne, & perte entiere d'icelle Flotte, la plus part desdits vaisseaux ayant esté bruslez aux Duns en Angleterre, la ou au contraire le Dicqgrave Cornille Peeters avecq plusieurs autres experimentez affirma qu'il y avoit devant Mardicq asséz de profondeur pour y retirer lesdits grands vaisseaux, cōme aussi il est apparu par la retraitte qui y fit le General Don Antonio d'Oquendo, nonobstant que son vaisseau portoit six à 700. lastres.

Qui auroit jamais creu que ledit van Langren a tant de vaine gloire que de croire qu'il est capable de faire donner des corrections auxdits Ingeniaires de ce qu'ils s'auroient mespris en l'affaire de la melioration du port d'Ostende si avant qu'il ne voudroit mettre la main pour rendre ledit Havre, & tout ce qu'en depend parfait selon ses propositions, sans qu'au paravant on auroit fait confesser leur mesprise, ce que luy sera plus difficil que de mettre en possession du nouveau monde de la Lune, ceux à qui il en a donné & assigné des parts.

Il se vant en vain, & sans subject du credit qu'il at eu aupres le Serenissime Archiducq, lors qu'il dit que ses debvoirs ont du moings produit l'empeschement des inondations que les Ingeniaires vouloient faire allentour d'Ostende pour la melioration dudit Havre, veu qu'on n'a plus persisté dans ladite pensée d'inondation, & qu'on at jugé qu'on y pouvoit autrement apporter du remede, de sorte qu'il ne faut pas qu'il s'en attribue la gloire, si ce n'est qu'il veut faire comme ce freneticque qui se glorifioit d'avoir esté cause d'une harmonie musicale pour avoir leué les soufflets de l'orgue.

Au reste quiconque prendra la peine de visiter & examiner lesdits points jugera facilement ce que ceste personne de si haute speculation merite, qui si effrontement se vante d'avoir sçeu secourir la Ville de Boisleducq prevenir la perte des Villes de Courtray, & Hulst, mieux que les generaux employer l'argent du Royal Tresor, mieux que le Conseil des Finances, & meliorer les ports de mer plus que lesdits Ingeniaires parlant sans respect des personnes illustres, & gens d'honneur qui ont donné en des occasions perilleuses, tant de preuves de leur preudhomie à la satisfaction de tous les Generaux, & plus que ledit van Langren ne ferat en toute sa vie.

Vrayement c'est bien à faire à luy de drapper sur leur reputation & renommée, & de reveiller leurs cendres pour ternir la gloire que tout le monde leur at attribué, & par un sentiment depravé temerairement les choquer par ses escripts fantastiques encores que vains & frivols, imitans en cela les chiens qui ne pouvans souffrir la clarté de la Lune ne font que japper contre icelle sans la pouvoir prendre aux dents.

Monstrant par l'interperie de son esprit incompatible, lequel se trouvant assé cognu par ses escrits leditieux, donné subject & matiere à la justice d'en arrester le torrent, & par une correctio exemplaire cōtraire à celle qu'il pretend d'exiger à la charge de ceux qui ont bien & utilement servy, comme ils esperent (borner les insolences, ou l'impunité l'at porté jusques ores, & soubz ombre de laquelle, si on n'y impose quelque demonstration) il irat continuant en ses emancipations, & partant les remonstrans se veuillent promettre que la Cour en retranchera & arretera le cours par ladite correction & demonstration à l'entiere satisfaction de leur reputation, cōme ils en suppliant.

*Censure de plusieurs Ingenieurs au service du Roy.*

**N**ous soubsignez Capitaines, & Ingenieurs au service de sa Majesté, certifions par ceste d'avoir bien considéré, & examiné avec grande attention & loisir les huit demonstrations mises en avant par les Capitaines, & Ingenieurs, Coeck, Ianssens, & Mercx, touchant le mouvement des eaues de la mer, & particulièrement de celle qui se trouve es ports, & Havres maritimes en Flandres. Comme aussi les moyens & desseings par eux mis en avant, pour meliorer l'Havre, & Canal d'Ostende, repris en leurs discours faicts sur le mesme subject, & apres avoir le tout bien, & meurement examiné, & considéré ce dessein & invention, déclarent trouver icelles demonstrations fondées en bonnes raisons phisiques, & mathematicques, & de ne pouvoir estre autrement, pour en avoir veu l'experience plusieurs fois, en faisant travailler ausdits Havres, comme aussi les moyens proposez & projettez pour la melioration dudit port d'Ostende, estants le seul et unicq remede de le meliorer, et entretenir en estre à peu de fraiz, et non pas par les moyens avancez par Michel Florens van Langren mathematicien du Roy, pour des raisons à nous cognues. Faict à Bruxelles le 6. Juillet 1660. Et estoit signé Benjamin. C. Verboom. I. Bolengie. I. van Weerden. A. van Marcke. Io. Christian Psalz.



*Censure particliere du Capitaine & Ingenieur Benjamin.*

**L**E soubigné Capitaine & Ingenieur de sa Majesté, ayant en beaucoup de Royaulmes & Provinces comme en France, Portugal, Hollande, & Zelande, comme aussi en ses Provinces obeissantes par l'espace de 13. ans eu differens emplois, tant aux fortifications qu'aux ouvrages maritimes qui se font presentez pour les fortifications des Villes & aultres places, & particulièrement en la Ville d'Ostende, y ayant dressé plusieurs conditions, & aultres passées des ouvrages des terres, coffres, & aultres semblables de la mer, declare & affirme avoir bonne cognoissance de la constitution & estat de l'Havre de laditte Ville, & par experience veu & trouvé qu'icelluy Havre journellement de plus en plus se va deteriorant, & ce à cause de la quantité de sablon que du costé de West la Marée y amene comme aussi par les vents, lesquels au dessus des deux testes jettent ledit sablon dedans ledit Havre, lequel avecq le reflux de la Marée n'en peut estre emporté à cause que ledit Havre, est trop ouvert, large & vague, de façon que s'y on ny pourvoye promptement, il est à craindre qu'icelluy se feichera entierement comme a veüe d'oël on le remarque journellement, pour à quoy prevenir, & y remedier le soubigné juge que cela ne se peut faire aultrement, que par les moyens ensuivans.

A sçavoir qu'il est necessaire, & inexcusable de reserrer d'avantage ledit Havre, afin que les eaues sortantes puissent agir avecq plus de force & vehemence pour emporter ledit sablon, & les immondices que le flux y amene, a quel fin il est besoing le pilotage commencé depuis la teste du costé d'Oost faict avecq des pilots & fascines jusques au ponton & le serrer ulterieurement jusques à la dicque verde.

Il est pareillement necessaire de serrer les deux poinctes de laditte dicque verde jusques au plus bas de l'eau à basse Marée, à cause que les eaues courans par tout à faulte d'estre serrées emporte d'enhault le sablon, & mesmes le terrain & terre ferme l'emportant dans la geule dudit Havre y causant un grand accroissement, comme l'on peut veoir à basse Marée.

De mesme il ne se peult excuser le rehaussement des deux testes de fascines du costé d'Oost, & de West, au dessus toutes Marées, lesquels estans ainsi empescheront que le sablon en la maniere que dict est cy-dessus n'y se jette.

Aussi sera bon d'allonger quelques verges le nouveau quay ou docque à la proportion de la poincte de la demy-lune au devant ledit ponton, servant ce remede pareillement pour referer mieulx lesdites eaues.

Et pour encores mieulx mesnager lesdites eaues, & les laisser couler avecq le flux s'y hault qu'il est possible, il est expedient & fort utile de boucher & ferrer les Crecques qui derriere l'Eglise se rendent dans la quarreye, & mener lesdites eaues au long de la gauweloose, & ladite carreye par derriere esdites Crecques bouchées & ferrées, facilitant en aucuns endroits avecq la poelle le cours desdites eaues, affin qu'en retournant ils ayent plus grand cours à faire, & puissent d'avantage estre arrestées & retardées, & ainsi pouvoir continuer leurs cours & venir en temps pour à la plus basse Marée escurer ledit Havre autant qu'il est possible.

Tous lesquels ouvrages estans faicts & achevez, il est constant & evident que ledit Havre de jour à autre deüement s'escurera, approfondira, & meliorera, & non avecq les moyens mis en avant par le cosmographe van Langren, ce que le soubsigné presente de maintenir & verifier & demonstrier par naturelles raisons que l'eau de la mer avecq le flux & reflux, aussi bien se move au fond qu'à son superficie ce qui surpasse l'entendement dudit van Langren, parmy qu'elle demonsturation se renversera tout ce qu'il at mis au devant, à cause que le fondement de son dire consiste sur, sadite opinion que l'eau au fond de la mer est immobile au flux & reflux ce que luy sera si aisé de verifier, comme il at verifié qu'il y at encores un monde dedans la Lune, Pourquoy il seroit mieulx de se contenter avecq son ephæmerye que d'entreprendre les fortifications, & ouvrages de mer ausquels il n'en pourra jamais prouver qu'il y at eu aucun employ, et moins reussi en la moindre chose qu'il at entrepris. Ainsi fait à Bruxelles ce 5. Juillet 1660. Tesmoing et estoit soubsigné *Benjamin.*

FINIS.

# SOLUTION

DES

Ingeniaires & Capitaines Iean Heymens. Coeck, Henry Ianssens, & Pierre Mercx.

SUR L'APPENDIX

Fait & dressé par Michel Florens van Langren Cosmographe & Mathematicien du Roy & présenté à son Excellence en la Ville d'Ostende le 13. de Juillet 1660.



Edit Cosmographe ne se voulant pas contenter avecq ce qu'il at estallé au publicq & estudié pour le faire passer comme monnoye de mise, at fait ny plus ny moins comme les Alchimistes lesquels se trouvant deçeus en leur attente, se servent des bons metalz combien qu'à leur grandissime honne & perte pour sauver leur honneur & colorer leur entreprinse.

Il est comparu à Ostende le 13. de Juillet, ou se voyant singulier en son opinion & delaisié d'un chascun du mestier & son ouvrage condamné par un sentiment uniforme & universel faisant de necessité vertu, il at osé dire que ce que les aultres ont soubstenu estre necessaire pour la melioration de l'Havre de laditte Ville, par luy avoir esté proposé & sugeré, & estre denoté en sa carte passé plusieurs années, combien qu'il ne l'at sceu demonstrier.

F

Et

Et cependant par son Appendix il n'a pas laissé de faire un dernier effort pour fortifier ses impressions aux esprits de ceulx qu'ils se sont laissez insensiblement glisser dans les erreurs de ses ouvrages, dont il a fait & veut faire encores une si grande parade pour les faire passer pour les meilleurs & les plus plausibles, mais en vain cōme ceulx qui alors ont esté presens ont peu reconnoistre par ses demonstrations s'entre choquantes & contredifantes.

Ayant, pour mieulx expliquer ses propositions si long temps par luy conçues & données en publicq fait construire une modelle de bois en relief de ladicte Ville, scituation de l'Hayre, du pays inondé & Crecques, avecq un offre de trois mil escus pour celluy qui le sçauroit convaincre & refuter ses propositions, les ayant asseuré avecq une sauvegarde de plusieurs lettres à luy escriptes de divers lieux sur ceste matiere pour tant plus facilement les faire passer aux peu versez en ceste science pour une verité infaillible & sous cest ombre, donner à cognoistre son zele & ses devoirs qu'il a fait pour le bien commun & le service Royal enquoy consiste la substance de sondit Appendix enrichy d'une conclusion plaine d'arrogance & presumption par un styl & maniere d'escrire aussi confus & mal fondé qu'aucun des autres escripts par luy oncques mis au jour.

Lequel Appendix il a fait imprimer & divulger pendant le sejour de son Excellence à Ostende sans prendre reflexion que toutes seldictes pieces qu'il employe comme des armes Imaginaires se contrarient entierement & destruisent absolument son propre sentiment comme facilement le Lecteur des-intereffé pourra juger auquel feu & sur quel enclume il a forgé seldictes propositions qui ressemblent plustost sortir d'une boutique d'extravagance que d'experience.

Et affin que le curieux puisse estre succintement informé pour par apres pouvoir plus parfaitement donner son sentiment, il est prié de prendre esgard particulier sur les poincts principaulx repris es lettres du Sr de Zuylichem mis en sondit Appendix & icy adjoustes.

Ou on luy demonstre plus clair que le jour que les eaux retenues & soudainement laschées ne font pas en Hollande l'operation qu'on avoit accoustumé de s'en promettre ny ayant presque que la premiere cheute qui

fasse

quelque effect à fort peu de distance, & se trouve que ce premier sable retombe tost apres & fait aultant de mal en avant que de bien en arriere, ce sont les propres mots de ladicte lettre.

Et cela non seulement par des demy escluses, mais aussi par des tres-grandes practiquées audit Hollande aux crecques & petits ports, & Stevin comme confesse ingenuement ledict Sr leur a mis ceste heresie en teste par son traicté vande Spillsluysen.

Par lequel tesmoignage nostre mathematicien se trouvant convaincu, il a eu son recours à l'invention de l'engin nommé rasteau que par voye desdictes lettres luy est venu en cognoissance pour escurer l'Hayre d'Ostende.

De laquelle invention lesdicts Ingeniaires veulent bien croire que l'on s'en ayde en Hollande es lieux & petits ports de mer ou il y ait manquement de receptacles pour recevoir l'eau necessaire pour au reflux l'escurer des immondices que le flux y amene, & certain Hollandois natif d'Amsterdam passé quelques années en a fait ouverture aux Ministres de ceste cour de semblables practiques, & les a voulu audict Ostende mettre en execution, mais son invention n'a pas esté receüe ny admise, mais jugée pour non practiquable & de nul service à un port de mer de semblable largeur & grandeur comme celluy d'Ostende, & ainsi ledit van Langren pourroit bien avoir esparné sa peine en ayant fait tant de bruiet pour inquietter tout le mōde à se transporter vers Ostende pour intervenir & estre tesmoing de ses absurditez.

Avecq reserve neantmoins que si en cas il ne reussit pas par ledit Rasteau qu'il en use plusieurs de fer ou par quelques troupes de cheualx estroitissant le Havre par des Navieres chargez ou aultrement, affin que l'eau sortans des escluses puisse occasionner une notable profondeur, selon qu'il a donné à cognoistre par son approbation mise au bas de la lettre dudit Sr. de Zuylichem.

Mais on luy conseille qu'auparavant de faire entrer lesdits cheualx qu'il les assure bien attachez à des bons cables & ancras, affin que le courant de l'eau ne les emporte, combien que ce seroit contre son sentiment

à cause que l'eau ne se bougeant à basse marée comme il soustient (contre la commune opinion) il est impossible qu'icelle laschée par ses escluses puisse toucher ou remuer le fond, & que par sa demonstration elle monte avecq le flux comme un jeu de carte par tendres pellures, & quelle se retire de la mesme maniere.

Sa priere qu'il fait par sondict Appendix de n'interpreter à son desavantage l'invention dudit Raestau que ledit Sr de Zuylichem luy at notifié par sadiete lettre, & sa confession de ne l'avoir sçeu, & qu'il ne veult pas estre du nombre de ceulx qui disent *le le sçavois bien*, sont preuves de sa petite capacité au fait de la marine, de quoy ce neantmoins il peut biẽ estre à repos que sa partie ne s'en servira jamais, & il s'en peut aider de ladiete invention es autres lieux pourveu qu'il ne cause par un nouveau retardement quelque deservice comme il at fait à l'Havre d'Ostende, de quoy il s'ose encores si affrontement vanter.

Il prie pareillement de remettre en memoire ce qu'il leur at escript sur ce subject le 9. d'Aoult 1653. & le 5. d'Octobre 1659. avecq une fraternelle exhortatiõ de ne plus s'attascher aux impressiõs obliques qui ne peuvent estre demonstrées mathematiquement, & que ce desfault aveuglit de telle forte les esprits que l'on croit qu'un rond est un oval & un oval un rond, il feroit tresagement s'il se conformoit à une si salutaire leçon, & le temps (selon que l'on espere) fera veoir en bref la verité de ce qu'il leur at escript, & qu'alors il avouera au moins en son cœur que la grande frequentation au pays du rond illumineuz & celeste luy at troublé la veüe.

Il est aussi à remarquer combien que ce n'est pas sans raison qu'un astrologue entreprenne l'affaire des sages femmes par le puissant adscendant que les celestes influences ont sur le corps humains que par une prescience il les veult sur-passer lors qu'il veult baptizer au ventre sans aucune necessité un enfant de neuf mois mis en la presse, ou plustost en la berze (selon qu'il diẽ) ayant une halaine puante, avant qu'il est venu au monde, & qu'il conseille en amy de le mettre au cercueil avant qu'il void le jour de peur qu'il ne s'informe au second appendix de ses parains.

On ne veult pas nier que passé neuf mois, on at eu intention de donner en lumiere quelque chose à l'encontre de sondit libel diffamatoir, mais par advis des gens de bien & de grande probité cela at esté differé sous croyce qu'il deviendroit mieulx advisé, & qu'il s'abstiendroit de ses calomnies & mes-

& mesdisances, & ainsi un enfant de neuf mois ne peut estre un monstre ou portée de plusieurs années, ny un champignon d'une nuit comme sont tous ses escripts.

Lesquels s'il eut eu le soing de les consulter & communiquer avecq des sçavans & prudens parains, afin de les bien styler & instruire, ils n'auroient eu la bouche si vilaine à blasmer & censurer a tort les action de tant d'illustres personnages & gens d'honneur, mesmes les fortifications qu'un grand Prince & un des premiers Capitaines de l'Europe à fait faire provisionement audit Ostende l'an 1658.

Et pourquoy est il en peine pour sçavoir à qui on adjugera les cent mil escus que le feu Archiduc Albert avoit promis, pendant le siege d'Ostende à celluy qui sçauroit ruiner l'Havre de ladiete Ville se les veult il attribuer à luy mesmes pour les belles inventions des escluses capables pour en peu de temps tairir & seicher entierement ledict Havre & n'auroit il pas avecq plus grande raison par ceste practique merité le demy million que ledict grand Spinola leur auroit donné pour l'invention de la dicque jaulne?

Vrayement il faut advoüer qu'il se flattoit extremement, & qu'il s'imaginait d'avoir le vent en poppe, & gaigné son proces lors qu'il s'est mis en chemin vers Ostede, mais il at bien changé du ton sistost qu'il at veu qu'à l'assemblée y tenue par son Excellence à l'intervention du Gouverneur & les deputez du Magistrat & ayant esté separement ouïz sur le fondemẽt de ses opinions, comme aussi les autres Ingeniaires sur les leurs, & que les siennes à sa grande confusion ont esté condannées & tenues pour des extravagances & impertinences.

Et que depuis le mesme jugement at esté donné & confirmé aux assemblées de quelques chef-Colleges de Flandre ou il at creu faire valloir sondict desseing fait en relief, & le vullu faire passer pour un ouvrage praticable solide & reel, & que contre son attente imaginaire d'un applaudissement on n'en at pas fait de compte, ny de luy ny de ses inventions.

C'est pourquoy lesdits Ingeniaires concluent qu'a bon droit & juste  
G caufe

cause les trois mil écus si prodigieusement par luy promis doivent estre confisqueés en diminution de son ramené, à cause que les moyens par luy mis en avant soit par ses escluses ou par la dicque de planchettes, ou par la dicque rouge, ou par l'invention du Rasteau n'arrivent à beaucoup pres à ceulx qu'ils ont tousiours presché estre necessaires par la conservation & melioration dudit Havre.

Qui sont en ferrant & bridant les eaux au dedans ledict Havre le plus que faire se peut par les moyens que la nature du lieu at donné la scituation & condition de l'Havre demandé, & l'experience infailible maistresse at démontré comme au doigt estre les plus assureés, sans s'attacher à des artificielles & theoriques inventions dont l'evenement est dangereux incertain & quelquesfois plus prejudiciable que profitable, c'est pourquoy ledit van Langren eust tresagement fait de se conformer à l'opinion la plus receüe & la plus practicable, & fera encores plus sagement de s'abstenir de faire accroire au monde par une passion aveugle & preoccupée d'envie & jalousie des choses qui choquent la commune opinion & de se tenir dorenavant en son devoir demeurant dans les termes du respect qu'il doit à ceulx qu'il trouve par dessus sa condition, & laissant un chacun en repos sans plus troubler son esprit avecq des semblables sophistries.



*Copie des lettres du Sr de Zuylichem à Michel Florens van Langren.*

Monsieur..... pour le Canal de Marianna, je suis d'avis avec vous que c'eust esté un excellent ouvrage, tant pour couvrir ces deux places, que pour retraite aux vaisseaux du Roy. Si bien que si D. Antonio d'Oequendo en eust pu jouir, il n'eust eu que faire de se laisser battre aux dunes d'Angleterre. Mais je dois porter la main à vous desabusé d'une opinion qui nous a beaucoup tenu en erreur manifeste pardeça, c'est que par le moyen de l'eau retenuë vous pretendiez d'escurer non seulement vostre Havre, mais mesme d'avoir detourné les sables, qui pousseés par l'assiduité des vents du Ponent, ont ruyné Duykercke, Stevin nous a mis ceste heresie en teste par son traité vande Spil-sluyfen; mais soyez bien assureé que nous en avons tousiours esprové un effect tout contraire. Je m'expliqueray mieux par des exemples qui ne vous sçauroient estre du tout incognus.

Dans la digue de Harlem & Amsterdam nous avons 3. furieuses Escluses de plus de 20. pieds d'ouverture chascune, par où le lac de Harlem se decharge dans le Tye. Par des tempestes du Zuyt-west, ce lac sentie si fort, que c'est un horreur à voir combien d'eau il crache par beaucoup de journées au travers desdits 3. Escluses: diriez vous pas que ces cheutes d'eau si violentes y causeroient des profondeurs grandes & longues? Au contraire, apres les forces qu'elles y font, elles y portent un sable tout contre, de mesme que nous voyons arriver à la rupture de nos diques en Gheldre & alicurs, qui ne font que un fosse ou wiel, & en renvoyant le sable à quelque lieues a la ronde. Si bien que nous tenons les enfans desia nez qui veront qu'à Sparendam ( qui & ce celebre passage de Harlem dans la mesme dicque ) il ne pourra plus passer aucun bateau, & qu'on sera obligé d'avoir recours auslites 3. Escluses, pour autant mesme que cela pourra durer. Ce que je vous dis de la faulx opinion de nos Houwers & Spil-sluyse estant verifié en plusieurs lieux, comme à Willemstadt & ailleurs, qu'il ne reste plus aucune doubte la dedans.

Prenez en gré l'advertissement que je vous en donne, puis que vous m'avez fait l'honneur de sçavoir mes sentimens sur vos belles inventions. Je seray bien aise de sçavoir par responce comment vous les avés goutées. Plusieurs amis ont veu vostre dessein chez moy, & ne s'opposent nullement à vostre fortification ni a mon objection de l'effect supposé de la retenue des eaux, pour empêcher la nature de conduire les sables la où il luy plaira. Je me recommande a tout vostre famille, & demeure de tout mon cœur

Monsieur *Vostre tres-humble & affectionné serviteur* C. HUYGENS DE ZUYLICHEM.

Cette que je vous ay représenté du peu d'effect des eaux retenues, mon beau-Frere le Seigneur de St. Annelant me dit que sadite terre qui est dans l'Isle de Tertolen, s'est trouvée ruinée par un sable que la nature avoit jetté peu à peu dans son Havre de dehors, mais que par la force des eaux retenus : & soudainement relachées il en estoit venus à bout, bien entendu qu'ayant que laisser courrir leurs eaux, ils avoient remué le fonds par où elles devoient luffer.

Et ayant ledit Seigneur aussi veü la briefve description du Havre d'Ostende, il m'escrivit ce que s'en suit le 10. de Mars 1660.

Monfieur, Je respond fort tard à vostre depefche du mois de Novembre : mais c'est que vos desseins estans demeurées entre les mains de mon Archimede, il a negligé de m'en faire rapport, dans la presse des occupations qu'il se donne, tant pour le Ciel que pour la Terre : car il ne s'arreste pas en si beau chemin, & vous en verrez partir encor de belles choses s'il plait à Dieu. Vos propositions nous ont tant pleu, que ne cessons de vous plaindre, de ce que vous estes tombé entre les mains d'un monde qui ne pent, ou ne veut pas vous entendre..... Souffrez cependant que je vous redie ce que je pense vous avoir encores objecté, que les eaux retenues & soudainement lachées, ne font pas icy l'operation qu'on avoit accoustumé de s'en promettre, n'y ayant presque que la premiere chute qui fasse quelque effect a fort peu de distance ; & se trouve, que ce premier sable retombe tost apres, & fait autant de mal en avant, que de bien en arriere. C'est ce qui a donné occasion à une invention notable, que nous practiquons avec beaucoup de succes au Havre de Maeslant-fluys : est une forme de Rastreau, que je pense qu'en Espagnol vous nommez Rastro. Il a 15. ou 16. pieds de long, & 3. ou 4. de large, armé de grandes & fortes pointes de fer. C'est engin s'enfonce jusques sur le fond, attaché à certain petit Ponton plat, auquel de part & d'autre on a attaché une aisse de planches, au moyen dequoy l'eau lachée le pousse vigoureusement, & ces pointes de fer raclans ainsi la bouë ou le sable, par la racime impetuositè tout s'emporte dans la Meuse, & tient on par là ledit Havre à telle profondeur qu'on desire, ou au contraire des Escluses pareilles à celles que je pense que vous proposez, n'estoient aucunement capables d'y faire effect de consideration. Voyez comment vous goustez l'invention : si vous en desirés instruction plus ample, je seray rousjours prest à vous la departir, comme estimateur de vostre vertu ; & en ceste consideration rout porté à vous tesmoigner aux occasions de vostre service, & de mon pouvoir, que je suis d'entiere affection.

Monfieur

Vostre tres-humble & tres-affectionné Serviteur.

C. HUYGENS DE ZUYLICHEM.

